

Le bulletin de participation est à retourner à l'UNSAFA par
e-mail : congres@unsfa.com
ou par courrier :

UNSAFA
Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes
Prix du Projet Citoyen

29 Boulevard Raspail
75007 PARIS

Créé en 2001, à l'initiative de l'Unsa (Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes) et placé sous le haut parrainage du Ministre de la Culture, le Prix du Projet Citoyen distingue une démarche concertée, exemplaire, mise au service des projets d'architecte, d'urbanisme, d'aménagement et de paysage (programmation, études et réalisation, suivi après construction...).

L'Unsa est une union de syndicats professionnels organisée de façon territoriale, qui regroupe des architectes désireux de confronter leurs expériences, de faire évoluer ensemble et de façon responsable les conditions d'exercice de leur profession. En 2001, l'idée d'une maîtrise d'usage objectivée, identifiée dans le process du projet a été mise en parallèle des deux fonctions du projet : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre exercée par l'architecte.

Quelle est la pérennité du projet réalisé si son appropriation n'est pas préparée, élaborée ?

Comment gérer un programme inadapté aux aspirations réelles des habitants ?

Ainsi naît le Prix du Projet Citoyen destiné à mettre en exergue les pratiques innovantes et à récompenser ce trio vertueux : maître d'ouvrage, architecte maître d'œuvre et maître d'usage quand il a su trouver les voies de la réussite.

Le Prix du projet citoyen, sous l'égide du Ministère de la Culture, reconnaît à l'utilisateur sa qualité de maître d'usage et honore conjointement les acteurs d'un parcours ayant conduit à une véritable co-production du projet : habitants et usagers ayant participé à l'opération, maître d'ouvrage ayant su rassembler toutes les énergies, auteur architecte ayant su intégrer ces dynamiques communes.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le prix sera attribué à une équipe réunissant :

- Le maître d'ouvrage : collectivité, bailleur, maître d'ouvrage privé, comité de quartiers, association.
- Le maître d'usage : utilisateur, habitant, résident,
- Le maître d'œuvre : représenté par l'architecte avec l'appui éventuel de paysagiste, urbaniste, scénographe.

Les projets retenus à concourir devront être représentatifs d'une concertation entre maître d'ouvrage, maître d'usage et maître d'œuvre. Ainsi, les projets issus de concours peuvent difficilement entrer dans cette catégorie puisque le programme doit être totalement défini avant le lancement du concours.

A contrario, tous les projets tels les constructions neuves, extensions et interventions lourdes sur existant, dont le programme a été élaboré en totalité ou partiellement avec le maître d'ouvrage et l'usager seront retenus.

Unsa

L'UNION DES ARCHITECTES

PRIX DU PROJET CITOYEN

L'architecture en démarche citoyenne

Le prix d'architecture qui valorise la concertation entre maître d'ouvrage, architecte, et usager-citoyen.



Une initiative de l'UNSAFA sous le patronage du Ministère de la Culture et de la Communication

2014 : Beausejour, ville grandeur nature – la réunion



Le projet urbain de Beausejour est un pari fou : il consiste à faire naître d'un champ de canne, dans un site exceptionnel de 80 ha, une ville aimée de ses habitants qui traversera le temps sans encombre, en l'insérant dans la donne environnementale du XXI^{ème} siècle. Depuis les prémices des réflexions, les acteurs de Beausejour ont mis en place une démarche de concertation ouverte, évolutive, réinventée au fur-et-à-mesure de l'avancée du projet. Davantage qu'une concertation classique, il s'agit d'un processus innovant, souvent marqué par d'allers et retours, parfois d'approximations successives. La démarche participative mêle modes de faire, acteurs et démarche, toujours en vue de l'enrichissement du projet et de la vie dans le quartier. L'un des objectifs est la participation pleine et entière des citoyens, à leur quartier dans tous les domaines : entretien, services aux habitants, économie solidaire, valorisation des produits locaux, vie quotidienne. L'outil web devient support et facilitateur des échanges.

Maitre d'ouvrage : CBO Territoria
Maitre d'oeuvre :
Christian Charignon, Teknê Architectes
Maitres d'usage : Associations, coopératives, résidents de quartier

2013 : projet Darwin, un éco quartier tertiaire et commercial dédié à la transition écologique de l'économie et aux cultures urbaines – Bordeaux (33)



L'objectif était de créer les conditions optimales au développement responsable des entreprises évoluant dans les secteurs de l'économie verte et créative. Bureaux, commerces et services s'y sont installés dans un esprit de collaboration étendue, de mutualisation de moyens, de mixité sociale, de transition écologique... une philosophie entrepreneuriale alternative tendant vers la sobriété énergétique et l'entrepreneuriat social. Le Darwin éco-système incarne la volonté d'entrepreneurs privés qui ont porté à bras le corps le projet, convaincus par l'urgence du défi écologique contemporain de reconvertir une friche militaire en symbole de l'éco-rénovation et d'une économie plus responsable. Depuis 2012, s'y développe un pôle d'activités dédié à l'économie verte et créative: 52 entreprises et 18 associations ont déjà rejoint l'aventure.

Architectes : SARL Olivier MARTIN et Virginie GRAVIÈRE
Maitre d'ouvrage : SAS Darwin-Bastide
Maitre(s) d'usage : Evolution SAR.

2012 : Aménagement paysager, architectural et scénographique du Vallon de l'Escale – Saint-Estève-Janson (13)



La commune a souhaité aménager le lieu dit "Vallon de l'Escale" comme espace de détente, de plein air, de spectacle et de fêtes villageoises. L'objectif est de conforter des usages existants sur le site, d'en créer d'autres, afin de développer des pratiques variées : jeux d'enfants, jeux de boules, bals, mariages, pique-nique, fêtes villageoises, concerts, théâtre de plein air pour spectacles vivants. Ce projet pose les questions du "vivre ensemble", du "vivre mieux avec moins", et une volonté de voir la commune exister comme une entité à part entière au sein des nouvelles cartes du territoire. La démarche, a aussi intégré des réunions publiques d'information, des réunions de quartier, de diffuser des bulletins municipaux, d'organiser une aide à destination de la population pour la compréhension de documents tels que plans, schémas ou dessins. "Un projet juste et partagé, où les choses sont à leur place : le lieu, l'usage et la forme".

Maitre d'ouvrage : Mairie des Saint-Estève-Janson
Maitre d'oeuvre : Jean-Michel FRADKIN
Maitres d'usage : Commune de Saint-Estève-Janson, Communauté des communes du Pays d'Aix.

L'opération primée devra associer à la démarche de concertation la prise en compte de l'expression architecturale.

L'opération devra être terminée depuis moins de 3 ans.

POUR PARTICIPER

1^{ère} étape : Vous devez vous inscrire en nous retournant complété le bulletin d'inscription ci-joint ou téléchargeable sur le site de l'Unfsa :

<http://syndicat-architectes.fr/prix-du-projet-citoyen/>

2^{ème} étape : Votre dossier de candidature devra nous parvenir pour le 3 septembre 2015.

Il est constitué de 4 fiches à remplir et être accompagné de tous les documents attestant de la qualité de la concertation réalisée (comptes-rendus, courriers, articles de presse, témoignages, photos, vidéos, etc...).

Les fiches sont téléchargeables sur le site de l'Unfsa :

<http://syndicat-architectes.fr/prix-du-projet-citoyen/>

L'ensemble des documents sera transmis sous une forme "papier" et une copie sur CD sera également à joindre.

Dossier à retourner à :

Unfsa – Prix du Projet Citoyen

29 Boulevard Raspail – 75007 PARIS

SÉLECTION

Le jury, composé de représentants du Ministère de la Culture, d'organismes institutionnels et associatifs, d'élus, de journalistes et d'architectes, présidé par le lauréat de l'année précédente, se réunira au début du 2^{ème} semestre 2015 afin de désigner un lauréat et pourra attribuer une mention.

RÉSULTATS

La proclamation des résultats et la remise du prix auront lieu lors de notre congrès à Montpellier, les 29, 30 et 31 octobre 2015.

Les candidats non retenus seront avertis par courrier, après la remise du prix.

VALORISATION DU PRIX

- Le projet lauréat est présenté lors de la remise du prix au congrès

- Le projet est publié dans la revue de l'Unfsa, Passion Architecture

- Un communiqué est adressé à l'ensemble de la presse professionnelle.

Les dotations de nos partenaires : Un reportage photographique est offert par l'agence VU/ Groupe Abvent. Ce reportage sera projeté à l'issue de la remise du prix et le lauréat se verra remettre un tirage original signé de l'artiste photographe. Ikos Consultant offre un voyage d'étude pour 2 personnes.



29 Boulevard Raspail – 75007 Paris

Tél. : 01 45 44 58 45 - Courriel : congres@unfsa.com

unfsa.com

BULLETIN DE PARTICIPATION

ARCHITECTE :

Nom, Prénom :

Société :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

OPÉRATION :

Intitulé :

Lieu :

Année de livraison :

Maitre d'ouvrage :

DESCRIPTION DU PROJET :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

CONCERTATION ET IMPLICATION DES USAGERS :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

COMMENT ET PAR QUEL MOYEN AVEZ-VOUS CONNU LE PPC :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....